

Recherches sociographiques

Pierre-Yves GUAY, *Les firmes transnationales et l'État-nation*

Bernard Bonin

Volume 30, Number 1, 1989

URI: id.erudit.org/iderudit/056421ar
<https://doi.org/10.7202/056421ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales,
Université Laval

ISSN 0034-1282 (print)
1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bonin, B. (1989). Pierre-Yves GUAY, *Les firmes transnationales et l'État-nation*. *Recherches sociographiques*, 30(1), 131–133.
<https://doi.org/10.7202/056421ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques,
Université Laval, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.
[<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

ameûuse, chaèvre, coulaevvre ou *soâor*? En mettant les lettres sur un même pied, on représente le mot sans hiérarchiser les sons. Si Dumais tenait absolument à ce système pour des raisons manifestes de facilité d'accès à l'information, il aurait dû préciser — et cela à plusieurs reprises — les valeurs à donner aux lettres pour qu'elles correspondent à des prononciations.

On note l'absence du phénomène du r qui est pourtant très caractéristique et surtout très bien documenté en français québécois. Dans le même ordre d'idées, je déplore l'insuffisance de remarques sociolinguistiques, alors que les études très nuancées foisonnent sur les différents aspects que l'auteur traite. Dans son ouvrage, il rapporte encore qu'en Beauce on dit comme ceci ou qu'à Québec on dit comme cela. Cette formule continue à maintenir la vision trop tranchée qu'on a des parlers régionaux.

Le livre de Denis Dumais a somme toute plusieurs des qualités des études destinées à un large public. D'accès facile, il présente une synthèse consistante de la prononciation en français québécois. Mais il faudrait mettre en garde ceux qui voudraient devenir des spécialistes : la recherche en phonétique exige une rigueur et une discipline insoupçonnées à la seule lecture de ce livre.

Diane VINCENT

*Département de langues et linguistique,
Université Laval.*

Pierre-Yves GUAY, *Les firmes transnationales et l'État-nation*, Montréal, Agence d'Arc, 1987, 498 p.

Il est toujours hasardeux de recenser un ouvrage qui se situe clairement dans un courant idéologique et une discipline que l'on connaît, somme toute, assez peu. Pierre-Yves Guay s'inspire fortement de la grille marxiste, alors que j'y suis peu sensible ; il est sociologue, alors que je ne le suis pas. Il y a là, me semble-t-il, beaucoup plus que de simples différences d'étiquettes : peu de concepts, peu de relations sur lesquels se fonde l'analyse sociologique peuvent trouver place dans les principaux courants de l'analyse économique de sorte que ces deux univers ont beaucoup moins en commun qu'on serait porté à le croire.

Cette mise en garde étant faite, Guay nous a apporté une contribution dont on doit reconnaître la valeur. Sauf en de rares occasions, il a su résister à la tentation de la « violence verbale », de l'attribution d'étiquettes peu flatteuses à tous ceux qui ne partagent pas l'idéologie. La lecture n'en devient que plus intéressante, enrichissante, et la retenue dont il fait preuve nous incite à le lire jusqu'au bout, ce qui n'est pas toujours le cas avec des ouvrages de ce genre. Esprit brillant, observateur bien informé, travailleur, critique redoutable, il nous apporte une analyse sévère sans doute, mais le plus souvent rigoureuse, des relations entre les entreprises et les gouvernements. Pour ma part, j'ai trouvé dévastateur son chapitre 12 sur « la fourniture du capital public dévalorisé », mais j'admets que c'est peut-être parce que, dans un langage différent, il rejoint alors ma propre conclusion sur cet ensemble de mesures gouvernementales.

Il n'est pas superflu ici d'exposer rapidement les grandes lignes du livre, car l'auteur dépasse ce que son titre laisse croire pour nous présenter en fait une réflexion critique sur le mode capitaliste de production. Après quelques considérations politiques et épistémologiques, il évoque les principales théories de l'entreprise transnationale, puis il consacre un long chapitre à la démonstration théorique et empirique de la tendance à la baisse du taux moyen de profit et tente une synthèse des divers courants de pensée, tableau valable même s'il est ainsi amené à faire se côtoyer des auteurs dont les noms jurent d'être accouplés. La « transnationalisation » des entreprises capitalistes et la nouvelle division internationale du travail qui en résulte deviennent ainsi la manifestation des efforts que le mode capitaliste de production doit faire pour contrecarrer cette tendance à la baisse du taux moyen de profit dans les pays d'origine des entreprises. Cependant, du point de vue des pays d'accueil, si l'on est passé de la duperie coloniale à l'impérialisme transnational au cours de l'histoire, les conséquences ne sont pas très différentes : nécessité de s'intégrer à la division internationale du travail, même à prix fort. Les réactions nationales à cet impératif pourraient certes varier, mais moins qu'on pourrait le croire, car partout les bourgeoisies nationales incitent les États à aller dans cette direction : c'est ainsi que les pays d'origine auront plutôt tendance à promouvoir les transnationales, tandis que chez les pays d'accueil les réactions iront de l'appui stratégique à quelques tentatives de rupture. Les deux dernières parties de l'ouvrage sont essentiellement consacrées à l'examen de la mainmise étrangère au Canada et au Québec. Après avoir tracé l'évolution générale de la présence transnationale au Canada et du degré de contrôle extérieur de l'économie québécoise, Guay nous présente son analyse des diverses formes de l'intervention de l'État au Canada et au Québec en relation avec le capital, étranger et autochtone : régulation étatique en vue d'améliorer le climat d'investissement ; diverses formes d'assistance financière ; négociation avec les transnationales ; promotion transnationale du capital autochtone.

Signalons au passage une lacune qui ne me semble pas sans importance : son hypothèse d'explication n'a pas été appliquée aux firmes transnationales provenant des pays de l'Est et s'établissant dans d'autres pays (de l'Est ou non), ni à celles qui, originaires de l'Occident, se sont implantées à l'Est. L'auteur était pourtant en mesure de nous éclairer à cet égard, étant donné sa bonne connaissance des analyses radicales.

De sa brève incursion du côté de l'épistémologie, je ne ferai qu'un court commentaire : à mon sens, cette méthode ne peut pas servir à accréditer également toute démarche intellectuelle ; si elle devait le faire, on pourrait s'en dispenser, car on a poussé si loin le relativisme scientifique que nous en sommes venus à ne plus pouvoir séparer l'ivraie du bon grain.

On aurait pu s'attendre aussi à ce que l'auteur manifeste, à l'égard de la littérature marxiste, le même esprit critique qu'il a si bien su montrer à l'endroit des autres écoles de pensée. En ce sens, on peut dire qu'il n'a pas poussé ses conclusions jusqu'au point où elles lui déplairaient. Mais c'est sans doute beaucoup demander. Ici et là, ses interprétations manquent de prudence ; elles sont tronquées, partielles, hasardeuses, voire erronées. L'argumentation change parfois de plan sans que le lecteur soit mis en garde. Et puis, il arrive qu'on force un peu pour les besoins de la cause, ce qui conduit l'auteur à interpréter trop sévèrement le comportement des gouvernements. En voici des exemples : lorsque les mesures visant à stimuler la demande fonctionnent bien, c'est au bénéfice de la bourgeoisie, et lorsqu'elles ne marchent pas bien, c'est encore au profit de la bourgeoisie (p. 368) ;

l'auteur blâme, avec raison à mon avis, les gouvernements de trop s'engager en donnant toutes sortes d'aides financières aux entreprises privées, mais il les critique tout autant de se désengager par la privatisation. (P. 405.) Pourtant, ce désengagement réclamé devra bien commencer quelque part et force est d'admettre que la création des sociétés d'État n'a pas toujours été une heureuse trouvaille. Quant à l'acharnement que l'auteur met à dénoncer la Commission trilatérale (il y revient à plusieurs reprises), il ressemble à une obsession et frise, par moments, la fabulation.

Écrire sur un sujet d'actualité, et donc en gestation, présente un double inconvénient du point de vue d'une démarche scientifique : on doit d'abord recourir abondamment à des sources de renseignements qu'on ne s'attend pas à trouver dans une thèse de doctorat, parce qu'elle manque du recul et de la capacité de réflexion nécessaires à une bonne compréhension des événements ; les politiques, faits et comportements sociaux qu'on analyse changent parfois si vite que l'interprétation qu'on en donne peut être remise en cause au moment même où l'étude en est faite.

Je ne peux pas dire que l'argumentation présentée dans l'ouvrage de Guay m'a paru tout à fait convaincante : cette idée d'une vaste complicité de l'État et de la bourgeoisie en vue de réaliser une sorte de grand dessein mondial exige, de part et d'autre, tant de cohésion, tant de cohérence et de rationalité qu'il me semble qu'aucune entité ou groupe de cette taille ne puisse espérer y parvenir autrement que par pur effet du hasard. Mais cela n'affaiblit pas la richesse de l'information que l'étude contient ni l'intelligence avec laquelle son auteur nous présente cette argumentation. En entreprenant de démontrer la mécanique des relations entre les firmes transnationales et l'État-nation, Pierre-Yves Guay a non seulement produit une bonne thèse de doctorat, mais il a indiscutablement enrichi notre patrimoine intellectuel. Que doit-on exiger de plus ?

Bernard BONIN

Conseil des universités.

Gladys L. SYMONS (dir.), avec la collaboration d'Yves Martin, *La culture des organisations*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 216 p.

Privilégier la « déréglementation » des organisations, mobiliser les ressources, unifier les efforts pour atteindre les objectifs largement partagés par tous, bref créer une culture d'entreprise qui redynamise le potentiel humain des organisations, tel est le nouveau leitmotiv de la dernière chevauchée des gestionnaires d'avant-garde. Dans un contexte de forte concurrence internationale, de fusions et d'acquisitions d'entreprises, de réduction des effectifs, et de restructuration des fonctions de travail, les entreprises performantes — dites du « troisième type » — seraient donc celles qui, dans leur inlassable « quête de l'excellence », sont arrivées à susciter une vision commune dans leur organisation et surtout à encourager la loyauté, la confiance et l'engagement du personnel à l'endroit de l'entreprise et de ses objectifs.

C'est d'abord à un examen critique de ce « nouveau » discours et des pratiques « managériales » qui y sont rattachées que nous convie cet ouvrage collectif sur la culture